

Le procureur Gouverneyre rêve de se farcir RL et de faire tomber Pierre Cassen



Le substitut du procureur de la République, Solène Gouverneyre, est cette femme qui a décidé, avec beaucoup de zèle, d'instruire le « signalement » effectué par la Licra, pour déposer plainte contre Riposte Laïque et son président suisse, Alain Jean-Mairet. Le crime de notre ami ? Avoir autorisé la diffusion d'un texte de Salem Ben Ammar.

Cette femme s'était déjà distinguée en faisant poursuivre, et condamner, l'hebdomadaire Valeurs Actuelles, à cause d'une page de couverture, qui, jugeait-elle, « joue des amalgames et des raccourcis ».



Lors de son réquisitoire, elle a violemment ciblé Riposte Laïque, et a appris à la salle que le Parquet avait décidé d'enquêter sur la réalité des responsables de notre site.

Elle rappela en effet que, suite à la première condamnation de Pierre Cassen, alors directeur de publication, et Pascal Hilout, la stratégie de Riposte Laïque était claire. Elle employa même l'expression (peut-être raciste ?) de « cousue de fil blanc ».

Elle fit savoir à la salle que notre site était désormais en Suisse, et que RL multipliait les changements de président, afin, selon elle, de créer les conditions d'une insolvabilité juridique.

Très menaçante, elle affirma que l'enquête menée par le Parquet allait bientôt mettre tout cela en lumière, et que les vrais responsables de Riposte Laïque, selon elle, seraient bientôt démasqués (comme s'ils étaient des malfrats).

Nous ferons d'abord remarquer au procureur Gouverneyre que Riposte Laïque Suisse a changé trois fois de président en quatre ans, ce qui n'est pas énorme, et montre une sympathique volonté de rotation des responsabilités.

Quant à l'enquête annoncée par le procureur, à la demande du Parquet, nous en avons eu les preuves. Notre fondateur Pierre Cassen a en effet été convoqué, il y a quelque temps, par la Brigade de Répression de la Délinquance à la Personne, à Paris. Les policiers lui ont fait savoir que le Parquet avait diligenté une enquête, soupçonnant notre fondateur d'être le vrai responsable de Riposte Laïque. C'est pour cela que les policiers l'ont convoqué, et interrogé. On ignore quelle sera la suite de cette enquête, mais les propos de Solene Gouverneyre confirment l'acharnement du Parquet contre Riposte Laïque et son fondateur.

Faute de preuve, la requête du Parquet va-t-elle tomber à l'eau ? Ou bien, autre possibilité, vont-ils prochainement, mettre en examen Pierre Cassen, le considérant comme le vrai responsable des écrits qui paraissent sur notre site ? Cette dernière hypothèse paraît en tout cas être le rêve du Parquet et du substitut du procureur, Solene Gouverneyre, qui n'a vraiment pas l'air d'aimer du tout notre site.

Nous tiendrons naturellement nos lecteurs informés de la suite de l'acharnement judiciaire du régime socialiste contre ceux qui ne pensent pas comme lui. Et nous faisons confiance à notre fondateur, quoi qu'il arrive, pour faire face à la situation, et nos lecteurs pour être derrière nous.

Paul Le Poulpe